



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE  
GENERALEDistr.  
GENERALEA/C.4/34/13  
4 décembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

---

Trente-quatrième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Point 90 de l'ordre du jour

## QUESTION DE LA RHODESIE DU SUD

Lettre datée du 4 décembre 1979, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent de Madagascar auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un communiqué en date du 4 décembre 1979 du Gouvernement de la République démocratique de Madagascar.

Je vous serais obligé de bien vouloir en assurer la distribution auprès des Etats Membres en tant que document de l'Assemblée générale au titre du point 90 de l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

(Signé) Blaise RABETAFIKA

Pièce jointe

Communiqué daté du 4 décembre 1979 émanant du Gouvernement  
de la République démocratique de Madagascar

Le Gouvernement de la République démocratique de Madagascar est profondément préoccupé par les manoeuvres ourdies par l'impérialisme international tendant à faciliter la victoire de la clique de Muzorewa et à éliminer par voie de conséquence le Front patriotique. La présence des troupes sud-africaines au Zimbabwe et le fait de limiter à deux mois seulement la période transitoire ne pourraient s'expliquer autrement que pour permettre à Muzorewa et à l'armée raciste sud-africaine d'accaparer les rouages du pouvoir. Le Gouvernement malgache estime en effet que la période de deux mois est insuffisante aux réfugiés adeptes du Front patriotique disséminés au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et ailleurs pour rejoindre la Rhodésie afin de participer aux consultations. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement malgache lance un appel au Gouvernement britannique et au Front patriotique pour fixer à au moins six mois la période de transition. Il est de l'intérêt du Front patriotique de ne pas s'engager à signer des documents relatifs aux élections tant que l'armée sud-africaine n'aura pas évacué la Rhodésie.

-----